Les principes et les valeurs de la République Française

La République Française est fondée sur de grands textes qui expriment les principes et les valeurs de la France, à savoir : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, le préambule de la constitution de 1946, la constitution de 1958 (5° rep.), le code civile ...

Un idéal à partager : *«Le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.»*

Dès la première République, trois grandes valeurs sont mises en avant : la liberté, l'égalité des hommes et la fraternité. Ces trois mots inscrits sur les frontons de nos mairies expriment la devise de la République. Ce sont nos droits.

Principes de la République

La liberté

D'opinion et d'expression

Extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 *«La libre communication des pensées et des opinions est un des droits le plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire et imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.»*

De culte (religion)

Extrait de la loi de 1905 concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat : *«La République assure la liberté de consciente et elle garantit la liberté de culte.»*

D'entreprendre

Extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : *«La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces même droits.»*

De se syndiquer

Extrait du préambule de la constitution de 1946 : *«Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.»*

L'égalité

Devant la loi

Extrait de la constitution de 1958 : «*Nous sommes tous égaux devant la loi sans distinction d'origine ou de religion.*»

Extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : «*Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.*»

Devant le suffrage (vote)

Extrait de la constitution de 1958 : «*Une personne, une voix.*»

Egalité des sexes

Extrait du préambule de la constitution de 1946 : «*La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.*»

Egalité des chances

Extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : «*Tous citoyens étant égaux à ses yeux (la loi), sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.*»

Extrait du préambule de la constitution de 1946 : «*Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions, de ses croyances.*»

La fraternité

Entraide

Extrait de la loi du 22 mai 1946 : «*Le principe de la généralisation de la sécurité sociale est posé à l'ensemble des citoyens.*»

Famille

Extrait du préambule de la constitution de 1946 : «*La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaire à leur développement.*»

Engagement du citoyen

Extrait de la constitution de 1958 : «*Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut exercer une mission d'intérêt général dans le cadre du service civil volontaire.*»

Solidarité

Extrait du préambule de la constitution de 1946 : «*Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de sa situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.*»

Mais nous avons aussi des devoirs : comme celui de se soumettre à la loi, payer des impôts, respecter le droit des autres, ... «*La liberté des uns s'arrête là où commence la liberté des autres.*» (DESCARTES)

Les symboles de la République Française

-La devise : «Liberté, Egalité, Fraternité»

-Le drapeau tricolore : Il est né de la réunion sous la révolution française, des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge)

-La Marianne : En 1789, la femme au bonnet phrygien féconde et guerrière à la fois clamait la liberté et la justice.

Buste de Marianne

-La Marseillaise : A l'origine chant de guerre révolutionnaire, la Marseillaise s'est progressivement imposée comme l'hymne national. (Écrit par Rouget de Lisle)

-Le 14 juillet : Journée révolutionnaire devenue fête nationale associée à la prise de la Bastille en 1789.

-Le coq : Il apparaît dès l'antiquité sur des pièces de monnaies gauloises. Il est surtout utilisé à l'étranger pour évoquer la France notamment comme emblème sportif.

Julie SEVAL 4°D